

Démocratie et droits de l'homme

►► A NOUS DE LES FAIRE VIVRE ! ◀◀

Charte du **Conseil de l'Europe**
sur l'éducation à la citoyenneté
démocratique et l'éducation
aux droits de l'homme

CHARTÉ
POUR TOUS

►► Principes directeurs à l'attention des éducateurs ◀◀



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Charte du Conseil de l'Europe
sur l'éducation à la citoyenneté
et aux droits de l'homme

Principes directeurs à l'attention des éducateurs

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette publication ne peut être traduit, reproduit ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – électronique (CD-Rom, internet, etc.), mécanique, photocopie, enregistrement ou de toute autre manière – sans l'autorisation préalable écrite de la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg Cedex ou publishing@coe.int).

Editeur: Elena Diez Villagrasa
Revue critique: Annette Schneider
Correction d'épreuve: SPDP
Conception graphique, mise en page et illustrations: Pampaneo

© Conseil de l'Europe, mai 2013
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

Publication réalisée avec le généreux soutien du Gouvernement finlandais

Table des matières

Quelques mots avant de commencer

Documents éducatifs liés à la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme

1. Introduction

- ▶ Le Conseil de l'Europe
- ▶ La charte

2. Comment travailler sur la charte avec un groupe de jeunes

- ▶ La charte dans un cadre éducatif
- ▶ Références aux publications du Conseil de l'Europe
- ▶ Adaptation
- ▶ Utilisation de l'affiche
- ▶ La «Charte pour tous»: des idées chapitre par chapitre
 1. Pourquoi une charte?
 2. Les droits de l'homme, c'est quoi?
 3. Qu'est-ce que la citoyenneté démocratique?
 4. L'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, c'est quoi?
 5. Quels sont les principes des droits de l'homme et de la démocratie?
 6. Education à la citoyenneté démocratique et éducation aux droits de l'homme: qui est impliqué?
 7. Les écoles et les organisations respectent-elles les droits de l'homme et la démocratie?
 8. Que peut-on faire pour encourager l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme?
- ▶ Conclure votre travail sur la charte

3. Annexes

- ▶ Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme
- ▶ Feuille d'exercices: «Démocratie et droits de l'homme: à nous de les faire vivre! – Où en sommes-nous?»
- ▶ Carte des pays membres du Conseil de l'Europe

Quelques mots avant de commencer

Depuis quelques dizaines d'années, nos sociétés connaissent une montée de la violence, du racisme, de l'extrémisme, de la xénophobie, de la discrimination et de l'intolérance, qui leur pose de sérieux problèmes. L'éducation est de plus en plus souvent considérée comme un moyen de combattre ce genre de phénomènes et les infractions aux droits de l'homme qui en résultent, et comme une contribution majeure à la cohésion sociale, à la justice sociale et à la paix.

Cette prise de conscience croissante du rôle essentiel de l'éducation s'est traduite par l'adoption, en 2010, de la **Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme** (ci-après, la charte) par les Etats membres du Conseil de l'Europe. La charte contient des éléments d'orientation et des recommandations sur les mesures visant à promouvoir cette éducation. L'une de ces recommandations préconise une large diffusion de la charte, en informant autant de gens que possible sur ses objectifs et les mesures à mettre en œuvre pour l'appliquer. Le document que vous vous apprêtez à lire a été élaboré à cet effet.

Documents éducatifs liés à la Charte du Conseil de l'Europe sur l'ECD/EDH

Ce document fait partie d'une série de matériels que vous pouvez utiliser pour travailler sur la charte avec des enfants et des adolescents.

La démocratie et les droits de l'homme: à nous de les faire vivre!

Un même titre pour deux autres documents qui s'adressent aux jeunes :

Charte pour tous

Une version simplifiée de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme (la charte) a été élaborée pour les jeunes de 12 à 15 ans. Il ne s'agit toutefois que d'une indication et rien ne vous interdit de l'utiliser avec d'autres groupes d'âge. La charte est un document que les jeunes peuvent lire à leur rythme, mais elle se prête aussi à un travail en groupe.

Affiche

L'affiche vise à sensibiliser les groupes de jeunes là où sont organisées des activités d'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme (ECD/EDH). On peut l'accrocher dans les salles de classe, les centres de jeunesse, les clubs, les camps et colonies de vacances, etc. L'ECD/EDH étant bien souvent invisible, cette affiche peut être un moyen de renforcer la contribution du groupe à la démocratie et aux droits de l'homme, et d'inciter les jeunes à poursuivre leurs efforts. C'est aussi un outil éducatif qui incite à la réflexion, puisqu'il résume l'essence de la charte et de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme en 12 phrases clés.

Principes directeurs à l'intention des éducateurs

Le présent document fournit des précisions complémentaires sur la charte, mais surtout il donne des conseils pour travailler avec votre groupe sur la charte pour tous et l'affiche, dans un cadre éducatif. Cette double approche peut être intéressante, soit pour présenter l'ECD/EDH à votre groupe, soit comme outil de réflexion sur ce que vous faites déjà dans ce domaine.

**La Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique
et l'éducation aux droits de l'homme = la charte**

L'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme = l'ECD/EDH

1 Introduction

► Le Conseil de l'Europe

Créé en 1949 à la suite de la Seconde guerre mondiale, le Conseil de l'Europe est la plus ancienne organisation intergouvernementale européenne. Il compte aujourd'hui 47 Etats membres et a pour objectif premier de favoriser un espace démocratique et juridique commun en Europe, organisé autour de la Convention européenne des droits de l'homme et d'autres textes de référence sur la protection de l'individu.

A partir de ces valeurs fondamentales, le Conseil de l'Europe recherche des solutions communes à des préoccupations majeures : terrorisme, criminalité organisée et corruption, cybercriminalité, bioéthique et clonage, violences à l'égard des femmes et des enfants, et traite des êtres humains. La coopération entre tous les Etats membres est considérée comme le meilleur moyen de résoudre ces problèmes essentiels auxquels l'Europe est confrontée aujourd'hui.

Le Conseil de l'Europe joue également un rôle actif dans le domaine de la culture et de l'éducation. Depuis l'entrée en vigueur de la Convention culturelle européenne en 1955, il a mené de nombreuses activités de coopération dans ces domaines à travers toute l'Europe.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE CONSEIL DE L'EUROPE

- Conseil de l'Europe : www.coe.int



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE

- Comité des Ministres : www.coe.int/cm/
- Assemblée parlementaire : www.assembly.coe.int
- Congrès des pouvoirs locaux et régionaux : www.coe.int/Congress/
- Cour européenne des droits de l'homme : www.echr.coe.int/ECHR
- Conférence des OING : www.coe.int/ngo
- Commissaire aux droits de l'homme : www.coe.int/commissioner

► La charte

Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme.

Adoptée dans le cadre de la Recommandation CM/Rec(2010)7 du Comité des Ministres

Le projet d'éducation à la citoyenneté démocratique et d'éducation aux droits de l'homme (ECD/EDH) s'appuie sur la mission essentielle du Conseil de l'Europe – promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit – et sur la conviction que l'éducation joue un rôle central pour mener à bien cette mission. En 1997, lors du 2^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe, un élan a été donné à l'ECD/EDH par la décision de « lancer une action pour l'éducation à la citoyenneté démocratique en vue de promouvoir la prise de conscience par les citoyens de leurs droits et de leurs responsabilités dans une société démocratique »¹.

1. Déclaration finale du 2^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe.

Après des années de coopération, cette charte du Conseil de l'Europe est l'expression forte de l'engagement des Etats membres envers l'ECD/EDH, et souligne les normes que ces Etats se sont engagés à respecter.

Dans la pratique internationale, le mot « charte » désigne à la fois des instruments contraignants et des instruments non contraignants. Les instruments contraignants sont dotés de mécanismes de suivi. Ils peuvent avoir la forme d'une cour (par exemple la Cour européenne des droits de l'homme, qui est le mécanisme de suivi de la Convention européenne des droits de l'homme) ou d'un comité (comme le Comité européen des Droits sociaux, qui est le mécanisme de suivi de la Charte sociale européenne). Ils ont pour objectif de veiller à ce que les instruments juridiques soient effectivement respectés dans la pratique.

Le titre et la forme de la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme ont été choisis afin de bien marquer la volonté de disposer d'un document plus influent que ceux précédemment adoptés dans ce domaine par le Conseil de l'Europe, en impliquant un niveau d'engagement supérieur. Cependant, la majorité des Etats membres ayant souhaité faire de la charte un instrument non contraignant en matière de droit international public, elle a été adoptée dans le cadre d'une recommandation – les recommandations et annexes y afférentes sont par définition non contraignantes. Par conséquent, ce que nous entendons par « Charte » est une annexe à la Recommandation CM/Rec(2010)7 du Comité des Ministres. Les ministres des Affaires étrangères des Etats membres – ou leurs représentants – en ont adopté le texte lors de la 120^e session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe qui s'est tenue à Strasbourg en mai 2010.

Bien souvent, la charte est publiée sans le texte de la recommandation dans le cadre de laquelle elle a été adoptée (le texte figure dans les **annexes**). C'est la raison pour laquelle le titre complet de la charte est suivi de la mention « adoptée dans le cadre de la Recommandation CM/Rec(2010)7 du Comité des Ministres », qui indique clairement son caractère non contraignant. Le texte intégral de la charte est également suivi d'un exposé des motifs – un document qui explique le contexte, les origines et l'historique des négociations sur la charte, avec des commentaires et des explications sur les dispositions et recommandations qu'elle contient.

2 Comment travailler sur la charte avec un groupe de jeunes

► La charte dans un cadre éducatif

Le texte de la charte utilise une terminologie juridique et s'adresse en premier lieu aux gouvernements. En même temps, elle relève l'importance de nombreux acteurs différents – enseignants, ONG et organisations de jeunesse, parents, éducateurs et enfants – pour promouvoir et soutenir l'ECD/EDH, et souligne que tous devraient en avoir connaissance et la comprendre. Des enfants et des adolescents participant à la plupart des activités éducatives planifiées et étant donc les premiers concernés, il a été convenu que c'était à eux que la présente publication devait s'adresser en priorité et une proposition a été faite d'expliquer la charte sous une forme plus accessible.

Les matériels liés à la charte s'adressent en priorité aux enfants et aux adolescents **de 12 à 15 ans**. Il est important de souligner que, même si les mots et le concept ont été choisis en pensant à ce groupe d'âge, la charte doit rester accessible à des personnes plus jeunes ou plus âgées. Il se peut aussi, qu'en tant qu'éducateur, vous souhaitiez l'utiliser avec d'autres groupes d'âge. Par conséquent, tout au long de ce document, nous utilisons le mot « **jeunes** », même si à priori les mots « enfants » ou « adolescents » semblent plus justes. Ce choix est cohérent avec la Charte pour tous, qui évite d'employer les termes « enfants » et « adolescents » afin que n'importe quel lecteur puisse s'identifier au texte. Nous faisons également référence à « **votre groupe** », de manière à ce que la Charte puisse être utilisée dans un cadre éducatif **formel et non formel** – sans qu'il soit nécessaire de faire la distinction étudiants/élèves, ou participants/membres – ainsi que dans le cadre de l'éducation **par les pairs**.

Afin que les contenus soient plus accessibles, la « Charte pour tous » se distingue de la charte originale non seulement par le langage utilisé, mais également par sa structure. En introduction et contrairement à la version originale, la « Charte pour tous » explique brièvement ce qu'est le Conseil de l'Europe et pourquoi la charte existe. La deuxième partie, qui est aussi la plus importante, est consacrée aux contenus de la charte, organisés en huit chapitres sous la forme de questions-réponses.

Les réponses relatives aux contenus de la charte ne sont en outre pas isolées, mais accompagnées d'éléments graphiques qui explicitent le texte à l'intention du lecteur. Ces éléments peuvent également vous être utiles en tant qu'éducateur du groupe.



Les **questions de réflexion** peuvent être traitées de manière individuelle, ou dans le cadre d'échanges et de **discussions** en groupe. Elles permettent aussi de rebondir sur d'autres exercices ou actions pour aller plus loin en relation avec le thème.



Les **idées d'action** sont de petites tâches à faire individuellement ou en groupe – auquel cas, elles peuvent constituer la première étape d'un travail collaboratif en vue d'une **action du groupe**.



Les **exemples** sont donnés par les personnages qui nous accompagnent tout au long du texte ; certains sont très concrets, d'autres plus généraux. Le but est de **clarifier** le sens de certaines recommandations pour les lecteurs, mais aussi de les **inciter** à agir dans leur communauté. Les exemples sont toujours un bon point de départ pour amener les jeunes à en trouver d'autres qui leur sont familiers.



Les **idées forces** aident à visualiser plus facilement les grandes idées du texte. Toutes ces phrases, associées aux phrases de l'affiche, sont un résumé de la charte.

Bien que la charte soit supposée être un document qui se passe d'explications, le fait de travailler en groupe peut en faciliter la compréhension et motiver encore plus les jeunes à agir. Par ailleurs, tous les principes qui relèvent de la démocratie sont plus faciles à comprendre et à expérimenter au sein d'un groupe.

Un débat constructif et ouvert facilite la liberté d'expression qui est au cœur de la démocratie. D'un point de vue pédagogique, le débat favorise l'esprit critique et est l'occasion de mettre en pratique un principe démocratique de l'acceptation de la diversité des idées et des opinions. De ce fait, la plupart des exercices proposés dans ces principes directeurs font référence à des éléments de la « Charte pour tous » et proposent ensuite des questions pour lancer un débat ouvert au sein du groupe. Néanmoins, vous devez savoir qu'en tant qu'éducateur vous serez peut être amené à gérer des points de vue conflictuels et des questions controversées. Soyez prêts, informez-vous sur le sujet en amont (voir références plus loin). Promouvoir une culture de la démocratie et des droits de l'homme est un processus étape par étape, et implique un engagement sur le long terme.

► Références aux publications du Conseil de l'Europe

Vous trouverez dans les pages suivantes quelques conseils pour travailler sur la charte avec votre groupe en suivant la « Charte pour tous » chapitre par chapitre. **Des exercices ou des actions en groupe** – détaillés dans les manuels et publications ci-après du Conseil de l'Europe – complètent **la plupart des exercices pour un débat ouvert au sein du groupe**.

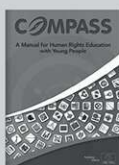


Repères Juniors

Manuel pour l'éducation aux droits de l'homme pour les enfants

www.coe.int/compasito/

Ce manuel disponible en 15 langues est un bon point de départ pour les éducateurs prêts à s'engager dans l'ECD/EDH auprès d'enfants de 7 à 13 ans, même si la plupart des activités peuvent être adaptées pour des enfants plus âgés. Le manuel familiarise le lecteur avec les concepts fondamentaux des droits de l'homme et des droits de l'enfant, et constitue une base théorique solide. Il décline également 42 activités pratiques qui poussent et motivent les enfants et les adolescents à repérer les problèmes liés aux droits de l'homme dans leur propre environnement. Vous trouverez facilement dans l'index les titres des activités recommandées dans les présents principes directeurs.



Repères

Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes
www.coe.int/compass/



Ce guide propose aux animateurs de jeunesse, aux enseignants et aux autres éducateurs, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, des idées concrètes et des activités pratiques qui visent à aider les jeunes à défendre les droits de l'homme et à les inciter à agir à leur niveau et au niveau de leur communauté. Il encourage une vision large de l'éducation aux droits de l'homme et s'appuie sur les jeunes en tant que ressource. Il s'appuie sur les approches éducatives non formelles qui mettent l'accent sur les apprenants, leur environnement et leurs propres préoccupations. Repères a été traduit dans plus de 30 langues.

Les manuels «Apprendre et vivre la démocratie»

www.coe.int/edc

Série de six manuels qui a vocation à aider les enseignants et les chefs d'établissement à introduire l'ECD/EDH à tous les niveaux de la scolarité, de façon amusante et interactive.



ECD/EDH VOLUME I

Eduquer à la démocratie – Matériaux de base sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme pour les enseignants

Ce manuel aborde de nombreuses questions clés, parmi lesquelles les objectifs et compétences nécessaires à une citoyenneté démocratique, et une approche scolaire globale de l'éducation à la démocratie et aux droits de l'homme.



ECD/EDH VOLUME II

Grandir dans la démocratie – Modules d'enseignement de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme pour le primaire

Neuf modules d'enseignement de quatre leçons donnent des instructions étape par étape ; ce guide contient des documents à distribuer aux élèves, ainsi que des dossiers pour les enseignants. Le programme proposé couvre une année scolaire en primaire (élèves de 6 à 9 ans).



ECD/EDH VOLUME III

Vivre en démocratie – Modules d'enseignement de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme pour le collège (secondaire I)

Même structure que le volume II, pour les élèves du 1^{er} cycle du secondaire 1 (élèves de 10 à 15 ans).



ECD/EDH VOLUME IV

Participer à la démocratie – Modules d'enseignement de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme pour le lycée (secondaire II)

Même structure que le volume III, pour les élèves du 2^e cycle du secondaire (élèves de 16 à 17 ans).



ECD/EDH VOLUME V

Apprendre à connaître les droits de l'enfant – Neuf modules d'enseignement pour les classes du primaire

Manuel sur les outils d'enseignement des droits de l'enfant dans les écoles primaires (neuf premières années de la scolarité); il peut être adapté et servir de source d'inspiration avec un groupe d'élèves plus âgés. Il comprend des cours et des dossiers.



ECD/EDH VOLUME VI

Enseigner la démocratie – Recueil d'activités pédagogiques pour l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme

Ce manuel pédagogique propose une série d'activités et d'exercices pour l'ECD/EDH à l'école ou dans des cadres d'apprentissage non formels. Ces modèles d'enseignement proposent un cadre qui incite les élèves à être actifs en donnant des exemples et des pistes qui leur permettent de comprendre les principes généraux de la démocratie et des droits de l'homme. Le degré de réflexion requis étant variable, la plupart des exercices peuvent être adaptés pour des groupes d'âge différents.

En règle générale, les activités auxquelles nous vous renvoyons sont extraites des **parties pratiques de Repères**, de **Repères juniors** et de l'**ECD/EDH Volume VI** (sauf indication contraire).



LIBRAIRIE EN LIGNE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Les liens vous donnent accès aux **versions en ligne** de ces manuels. Si vous souhaitez une version papier, rendez-vous dans la librairie en ligne : book.coe.int/



AUTRE MATÉRIEL THÉORIQUE

Repères Juniors, chapitres I, II et V

Repères

ECD/EDH Volume I

Matériaux de base sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme pour les enseignants.



POSSIBILITÉS DE FORMATION

Programme Pestalozzi pour les professionnels de l'éducation : www.coe.int/pestalozzi/

Actions du secteur de la jeunesse : www.coe.int/youth

► Adaptation

Comme l'indique la charte, les éléments des différents types d'éducation – formelle, non formelle et informelle – s'inscrivent dans un processus d'apprentissage tout au long de la vie : ils sont complémentaires et se renforcent mutuellement. C'est pourquoi les manuels ont été conçus pour pouvoir être utilisés dans des contextes très différents, dans un cadre formel ou moins formel, sur une base régulière ou ad hoc.

Dans *Repères Juniors* et plusieurs manuels de la série « Apprendre et vivre la démocratie », vous pourrez constater que les activités sont associées à des groupes d'âge. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif ; en tant qu'éducateur, vous connaissez votre groupe, à vous donc de l'évaluer et, le cas échéant, d'adapter les activités. L'âge entre certes en ligne de compte, mais d'autres critères également, comme le niveau de développement du groupe, que ce soit en termes d'apprentissage en général ou en relation avec un sujet spécifique. Adapter implique aussi de tenir compte des styles d'apprentissage et des niveaux de capacité très variés qui coexistent au sein d'un même groupe. Soyez tout particulièrement attentifs aux besoins des jeunes handicapés : adaptez l'activité, plutôt que d'attendre d'eux qu'ils s'adaptent à elle.

En ayant tous ces éléments à l'esprit, utilisez les activités que nous vous proposons comme point de départ pour présenter quelque chose qui soit adapté à votre groupe. Dans tous les manuels recommandés, vous trouverez des sections qui proposent des conseils sur la manière d'adapter les activités.

► Utilisation de l'affiche

L'affiche est un outil qui se prête parfaitement à une utilisation avec un groupe de jeunes. La charte y étant résumée en 12 phrases, c'est un moyen rapide et visuel de réfléchir aux caractéristiques de l'ECD/EDH et aux contenus de la charte. Le groupe peut aussi s'en servir comme check-list pour faire le point sur ses contributions aux droits de l'homme et à la démocratie. Ainsi est-il recommandé de placer l'affiche à un endroit bien visible dans la salle où vous travaillez avec votre groupe de jeunes, de sorte que vous puissiez vous y référer quand vous travaillez sur la « Charte pour tous ».

L'affiche étant un élément visuel de référence pour le groupe dans son ensemble, vous pouvez prévoir d'en distribuer une copie à chaque jeune, pour le travail individuel. La feuille d'exercices (que vous trouverez dans les **annexes**) peut être photocopiée et distribuée sans problème ; ce n'est pas une reproduction exacte de l'affiche : les jeunes pouvant avoir du mal à se positionner avec un oui ou un non franc pour chacune des affirmations de l'affiche, la feuille d'exercices prévoit un baromètre qui leur permet d'évaluer individuellement, ou en groupe, dans quelle mesure ils respectent chacune d'elles.

Il y a plusieurs manières d'utiliser la fiche technique et l'affiche :

- *Avant de commencer à travailler sur la « Charte pour tous », demandez au groupe ce qu'il pense de son établissement scolaire ou organisation de jeunesse du point de vue de l'ECD/EDH, en passant en revue la liste des affirmations.
Une fois que le groupe a terminé de travailler sur le document et après avoir creusé le sujet, vous pouvez reprendre l'affiche et revoir une nouvelle fois les 12 phrases afin de vérifier si le baromètre a bougé.*
- *Servez-vous de l'affiche pour parcourir la « Charte pour tous » – la plupart des phrases peuvent être mises en relation avec les différents chapitres du document. Vous pouvez le faire à la fin, après avoir étudié chacun des chapitres avec le groupe de jeunes, en vous y référant et en décidant avec le groupe quel niveau du baromètre correspond à la situation dans votre groupe.*

Le tableau ci-dessous propose comment organiser cette idée en relation avec les chapitres de la « Charte pour tous ».

AFFICHE Dans nos actions...	«CHARTE POUR TOUS» Chapitre
Nos droits sont respectés et nous respectons les droits des autres.	1. Pourquoi une charte ? 2. Les droits de l'homme, c'est quoi ?
Nous sommes d'accord sur les règles du travail en groupe. Nous participons à des actions collectives.	3. La citoyenneté démocratique, c'est quoi ?
Nous apprenons des choses importantes pour nous. Nous apprenons des choses sur les droits de l'homme et la démocratie. Nous apprenons à agir si les droits de l'homme ne sont pas respectés.	4. L'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, c'est quoi ?
Nous permettons à chacun de participer. Nous résolvons nos conflits sans violence et chacun se sent en sécurité.	5. Quels sont les principes des droits de l'homme et de la démocratie ?
Nous avons notre mot à dire sur ce que nous faisons et la manière dont nous le faisons. Nous avons des droits et des responsabilités.	7. Les écoles et les organisations respectent-elles les droits de l'homme et la démocratie ?
Nous coopérons avec la famille, les écoles, les organisations de jeunesse, les médias, etc. Nous partageons volontiers avec les autres tout ce que nous faisons en relation avec les droits de l'homme et la citoyenneté démocratique.	8. Que peut-on faire pour encourager l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme ?

► La «Charte pour tous» : des idées chapitre par chapitre

Dans cette section, vous trouverez une sélection des idées phares examinées dans chaque chapitre de la «Charte pour tous», ainsi que quelques pistes pour travailler avec votre groupe. La plupart des points de départ proposés étant des éléments qui figurent dans la «Charte pour tous», il peut être plus facile pour vous de parcourir le document en même temps que ces principes directeurs.

1. Pourquoi une charte ?

RÉSUMÉ

Ce chapitre d'introduction porte sur deux idées majeures :

- **l'importance** du document
- **le rôle** des gouvernements et des jeunes
- *Avant de lire le premier chapitre, discutez avec le groupe de ce qu'il attend des contenus du document :*
 - *Pourquoi pensez-vous qu'un texte sur l'éducation peut concerner tout le monde ?*
- *Après avoir lu le premier chapitre, rediscutez avec le groupe de ce qu'il attend des contenus du document :*
 - *A votre avis, pourquoi est-il important qu'une éducation traduise les valeurs des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit ?*
 - *Pourquoi pensez-vous qu'il est important que 47 pays décident de suivre les recommandations écrites dans un document ?*
 - *En quoi sommes-nous, nous aussi, responsables de la mise en œuvre de ce type d'éducation ?*

La dernière question vous permet d'introduire la question de la démocratie, qui sera développée au **chapitre 3**. Quand vous discutez de ce dernier point, gardez à l'esprit que ce texte n'est pas contraignant, ce qui signifie que ce qui est déclaré n'est pas obligatoire pour le gouvernement, et qu'il s'agit juste d'une recommandation.

CONSEIL DE L'EUROPE

Ce chapitre présente aussi le Conseil de l'Europe. Connaître les Etats membres du Conseil peut aider les jeunes à réaliser que les contenus de la charte s'appliquent à un très grand nombre de gens, tous différents.

- *Pour traiter le sujet, servez-vous d'une carte (vous en trouverez une dans les **annexes**) ; vous pouvez soit distribuer des photocopies individuelles, soit projeter une carte au mur pour le groupe. Une option interactive consisterait à créer un puzzle en découpant les pays et en demandant aux jeunes de reconstituer la carte ; pour cela, vous pouvez utiliser une impression papier par personne ou une grande carte pour l'ensemble du groupe.*



COMPRENDRE LE CONSEIL DE L'EUROPE

Carte interactive en ligne : www.coe.int/47countries1europe

Brochures sur le Conseil de l'Europe :

- Pour les enfants : « **Voyage dans l'espace de la Grande Europe – Un album aventure** »
book.coe.int/sysmodules/RBS_fichier/admin/download.php?fileid=3186
- Pour les adolescents : « **The Council of Europe. Unlimited Connections** »
youth-partnership-eu.coe.int/youth-partnership/news/news_267.html

La deuxième brochure présente plus en détail les différences et les relations entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne.

2. Les droits de l'homme, c'est quoi?

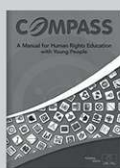
LES DROITS DE L'HOMME EN GÉNÉRAL

Ce doit être l'un des thèmes majeurs de votre travail avec les jeunes, car tout le reste en découle. Des exercices très simples peuvent les encourager à parler des droits de l'homme en termes généraux.



ECD/EDH Volume VI : Enseigner la démocratie, chapitre 3
3.3. *L'arbre des droits de l'homme*

Activité de dessin pour aider les jeunes à visualiser les concepts importants pour les droits de l'homme.



Repères, chapitre 2, 2.5
Mimez-le!

Activité théâtrale qui incite les participants à mimer leur perception du concept des droits de l'homme.

Qui suis-je?

Petits groupes, réflexions, dessins et discussions en groupe dans le but d'explorer les questions liées à l'identité.

CARACTÉRISTIQUES DES DROITS DE L'HOMME

Les caractéristiques des droits de l'homme sont présentées dans ce chapitre, sans utiliser les mots techniques : **inaliénabilité** et **universalité**.



Les droits de l'homme sont des droits que personne ne peut vous retirer.
Les droits de l'homme sont les mêmes pour tous les êtres humains, partout dans le monde.

L'indivisibilité (tous les droits sont d'égale importance et essentiels) et **l'interdépendance** (complémentarité de ces droits) ne figurent pas dans la « Charte pour tous », mais il est intéressant d'en toucher un mot aussi.



Repères Juniors, chapitre IV

17. *L'essentiel pour qui?*

Activité de recherche du consensus afin de présenter la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et de comprendre en quoi les droits sont universels, inaliénables et interdépendants.



ECD/EDH Volume VI: Enseigner la démocratie, chapitre 3

3.4. *Un tour en ballon*

L'activité de hiérarchisation pour réfléchir sur l'inaliénabilité des droits et en quoi la suppression arbitraire de certains de ces droits est un signe de dictature.

LES BESOINS, LES DROITS ET LES SOUHAITS DE L'HOMME

Dans ce chapitre, les exercices se focalisent sur le **lien entre les besoins de l'homme et les droits de l'homme**.



De quoi avez-vous besoin pour bien vivre, en sécurité et en bonne santé, et pour vous développer ?



Reprenez la liste des besoins que vous avez établie et regardez dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant si ces besoins y figurent en tant que droits.

Ce lien étant généralement facile à comprendre, il est important, quand on aborde ce sujet avec des jeunes, d'insister sur la différence entre **les droits, les besoins et les souhaits**.

- *Demandez aux jeunes de relire la liste de leurs besoins qu'ils ont dressée.*
- *Proposez-leur de se demander s'ils pourraient se passer de quelque chose dans leur liste : ce ne sont pas des droits, mais des souhaits. Vous pouvez utiliser des exemples pour montrer la différence :*
 - *Tout le monde a le droit de vivre décemment, donc nous pouvons avoir besoin de vêtements chauds en hiver. Mais il y a une différence avec le fait de vouloir les derniers vêtements à la mode.*
 - *Tout le monde a le droit d'être en bonne santé, ce qui va avec le besoin d'avoir des aliments nourrissants et une nourriture saine. Il y a néanmoins une différence avec vouloir manger des bonbons à longueur de journée.*



Repères Juniors, chapitre IV

27. *Mon univers de droits*

Catégoriser les droits pour évaluer ce qui est essentiel pour survivre et se développer, distinguer les souhaits des besoins, et associer les besoins aux droits de l'homme.



ECD/EDH VI: Enseigner la démocratie, chapitre 3

3.5. *Souhaits et besoins*

Jeu de cartes pour montrer aux jeunes la différence entre ce qu'ils veulent ou aimeraient, et ce dont ils ont vraiment besoin.

Dans le résumé de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, figurent deux concepts qui peuvent être difficiles à comprendre au premier abord. Vous pourrez y revenir plus tard, puisqu'il y est fait référence au **chapitre 5**:

- Discrimination > intégrer tout le monde
- Violence et abus > respect de la dignité humaine

LES DROITS DE L'ENFANT

Les droits de l'enfant ne sont pas mentionnés de manière spécifique dans la charte, mais il peut être opportun d'en discuter, car ils peuvent aider à rendre les questions des droits de l'homme plus pertinentes aux yeux des jeunes.



Certains de ces éléments vous sont-ils nécessaires parce que vous n'êtes pas encore adulte ? Si oui, lesquels ?

Lorsque vous faites référence aux éléments qui concernent **spécifiquement les enfants (pas encore adultes)**, il est utile de rappeler que les droits de l'enfant, tels que reconnus dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989), peuvent être regroupés en trois grandes catégories, dites les « 3 P » :

- Protection
- Prestations
- Participation

La plupart de ces éléments spécifiques concernent la **protection** des mineurs (les moins de 18 ans) contre les abus, la négligence et l'exploitation, en raison de la grande vulnérabilité des jeunes. D'autres peuvent aussi concerner les besoins spécifiques associés à la phase de développement dans laquelle ils se trouvent, de sorte que les **prestations** liées doivent leur être fournies, comme l'éducation et la santé. Il est important de bien expliquer que les droits de l'enfant sont formulés en prenant ces besoins spécifiques en considération, ce qui ne signifie pas que les adultes (les êtres humains, en général) n'ont pas ces mêmes droits eux aussi. Le droit de jouer est le seul droit reconnu aux enfants que l'on ne retrouve pas dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le concept de la **participation** des enfants est développé au **chapitre 3**.



DROITS DE L'ENFANT

- www.coe.int/children
- www.unicef.org/magic
- **Repères Juniors**
Chapitre I.2. « Les droits de l'enfant, c'est quoi ? »
- **ECD/EDH Volume V**
Apprendre à connaître les droits de l'enfant, deuxième partie

VIOLATIONS DES DROITS

Avez-vous connaissance de situations dans lesquelles les droits de l'homme n'ont pas été respectés (situations dont vous avez été informé par des amis, par vos lectures, par la télévision, dont vous avez été témoin, etc.) ? Avez-vous déjà eu le sentiment que vos droits n'étaient pas respectés ? Qu'avez-vous fait ?



- *Faites appel à leurs sentiments et à leur vision des infractions au droit avec des questions comme :*
 - *Si vous-même avez connu ce genre d'expérience, quelle a été votre réaction quand les droits d'une autre personne n'ont pas été respectés ? Qu'avez-vous ressenti ?*
 - *Comment avez-vous su que des droits n'ont pas été respectés ?*
 - *Avez-vous pu faire quelque chose ?*

Que devraient faire les gens quand leurs droits ou ceux d'autres personnes ne sont pas respectés ?



Le mieux est de prévenir les violations des droits de l'homme, c'est pourquoi il est si important de connaître ses droits. Défendre nos droits et dénoncer les infractions relève de notre responsabilité, mais il est important de faire comprendre aux jeunes qu'il n'est pas toujours possible d'agir seul ; nous pouvons avoir besoin de demander l'aide d'autres personnes et d'être informé des instruments locaux qui protègent nos droits. Par ailleurs, aider les gens dont les droits ont été bafoués relève aussi de notre responsabilité, en fonction de nos capacités. Les **chapitres 3 et 7** traitent plus précisément du thème des responsabilités.



ECD/EDH Volume VI : Enseigner la démocratie, chapitre 5

5.1. *Ce n'est pas juste*

Analyse de photos pour comprendre sa propre idée de la justice et de l'injustice.

5.3. *Le puzzle*

Jeu de simulation pour comprendre nos réactions quand on est traité de manière injuste.



Repères Juniors, chapitre IV

18. *Le reporter de Repères Juniors*

Reportages photo pour développer la conscience des droits de l'homme dans la vie de tous les jours et comprendre comment les droits peuvent être défendus ou violés.



Repères, chapitre 2

2.6. *En première page*

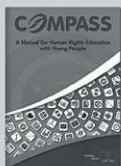
Simulation du travail d'un groupe de journalistes qui préparent la une de leur journal sur la situation des droits de l'homme dans un contexte familier aux jeunes.

PROTECTION DES DROITS

Au moment d'aborder la question de la violation des droits, il peut être intéressant d'étudier de plus près les mécanismes de défense des droits de l'homme. Plusieurs textes juridiques sont mentionnés dans ce chapitre, et si les jeunes sont intéressés, certains concepts demandent à être expliqués.

- Les textes juridiques peuvent avoir différentes formes et caractéristiques ; comme nous l'avons vu dans la première partie de ces principes directeurs, une « charte » peut être contraignante ou non contraignante, tandis qu'une « recommandation » est non contraignante par nature. Bien que la Déclaration universelle des droits de l'homme marque un tournant important dans l'histoire et bien qu'elle ait acquis le statut de norme de droit international coutumier, une « déclaration » n'est qu'une déclaration d'intention qui doit être inscrite dans des textes appelés « conventions » (également appelés « traités ») pour être parfaitement exécutoire. La Convention européenne des droits de l'homme est le mécanisme régional le plus ancien et le plus solide qui défend, avec une force juridique pleine et entière, les droits de l'homme en Europe.
- Si le système de protection juridique des droits de l'homme peut être considéré comme l'une des plus belles réussites du XX^e siècle, il convient de rappeler que, à toutes les époques de l'histoire de l'humanité, les sociétés ont élaboré des systèmes de justice pour le bien-être de la société dans son ensemble.

Les textes juridiques sont mis en œuvre et suivis par d'autres mécanismes, tels que les cours de justice. La Cour européenne des droits de l'homme est un organe essentiel, à propos duquel les jeunes peuvent avoir envie d'en savoir plus.



Repères

Chahal contre Royaume-Uni

Simulation pour examiner une affaire portée devant la Cour européenne des droits de l'homme.



DÉVELOPPEMENT DES DROITS DE L'HOMME ET SYSTÈMES DE PROTECTION

- **Repères Juniors**
Chapitre I.1. Présentation des droits de l'homme
- **Explore et agis pour les droits de l'homme :** explorehumanrights.coe.int
Ce projet vise à promouvoir une meilleure compréhension des principes du système européen de protection des droits de l'homme et du fonctionnement de ses mécanismes.
- **Cour européenne des droits de l'homme :** www.echr.coe.int/ECHR/
Vous y trouverez plus d'informations présentées dans des brochures et des vidéos, ainsi qu'une version simplifiée de la Convention européenne des droits de l'homme.

3. Qu'est-ce que la citoyenneté démocratique ?

CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉMOCRATIE



☐ Vérifiez si vous vivez dans une démocratie

- *La démocratie étant un moyen parmi d'autres d'organiser un groupe de gens, il est intéressant de réfléchir avec le groupe et de lui demander s'il connaît d'autres formes de gouvernement.*
 - *Quelles sont les autres formes de gouvernement que vous connaissez ?*
 - *Quelles sont les différences entre ces systèmes et une démocratie ?*
 - *Connaissez-vous des pays où ce système est appliqué ?*
 - *Connaissez-vous un endroit proche de vous où ces autres formes de gouvernement ont été mises en place ?*

Pour les jeunes, le concept de citoyenneté démocratique peut sembler abstrait, sauf s'il peut être **raccroché à leur vie**. Les questions proposées visent à les encourager à se demander si leur école est organisée de façon démocratique.



- Dans votre établissement scolaire, votre équipe ou votre club, y a-t-il un ensemble de règles que tous doivent respecter pour travailler, vivre et faire des choses en commun ?
- Quels sont vos droits et vos responsabilités ?
- Qui a établi ces règles ?
- Peut-on changer ces règles ? Si oui, comment ?

- *Si, là où vous travaillez avec les jeunes, il n'existe pas encore de « règles communes » ou si elles ne sont pas suffisamment démocratiques car imposées par un organe supérieur, vous pouvez commencer par établir des règles juste pour votre groupe où chaque membre, y compris vous, l'éducateur, parvient à un consensus.*



Repères Juniors, chapitre IV

2. Une Constitution pour notre groupe

Discussion et réalisation d'un consensus pour comprendre la relation entre les droits et les responsabilités, insister sur l'importance de la participation à la création et à la protection des droits, et établir un ensemble de règles et de responsabilités pour le groupe.



ECD/EDH Volume VI: Enseigner la démocratie, chapitre 1

1.2. Droits, devoirs et règles à respecter en classe

Approche par étape pour amener les élèves à prendre conscience des liens qui unissent les droits, les responsabilités et les règles (surtout dans un groupe).

RESPONSABILITÉS



Que se passe-t-il si quelqu'un n'observe pas ces règles?

Cette dernière question de réflexion permet d'introduire l'idée que des mesures doivent parfois être prises pour empêcher les gens de déroger aux règles, et surtout de réfléchir à la manière dont nos actions peuvent affecter les autres. Dès lors que l'on connaît ses droits, on doit assumer la **responsabilité** de ses propres droits, mais aussi celle des droits des autres.



Repères Juniors, chapitre IV

25. Les mots qui blessent

Débat pour comprendre les limites de la liberté d'expression et réfléchir aux causes et aux effets des propos blessants.

PARTICIPATION

Il est intéressant d'approfondir le thème du **système électoral**, afin d'aider les jeunes à mieux le comprendre et les encourager à participer.



Repères Juniors, chapitre IV

13. Chaque vote compte

Simulation pour comprendre la signification d'élections équitables et démocratiques, et apprendre les mécanismes du vote démocratique.

Quand vous étudiez la démocratie dans votre contexte, vous pouvez en profiter pour rappeler que la participation ne se limite pas au vote, mais qu'il s'agit d'un concept beaucoup plus large.

- Avant de lire l'exemple donné par les personnages, demandez à votre groupe s'il a le droit de participer.
- Demandez à votre groupe de réfléchir à d'autres manières de changer les choses dans leur communauté.
- Reprenez la réflexion après avoir lu l'exemple.

Il est important de rappeler que, malgré leur âge et leurs besoins spécifiques, les enfants et les jeunes ont aussi des droits qui relèvent de la catégorie de la **participation** (troisième «P», avec la protection et les prestations), et qui incluent:

- le droit d'exprimer leur opinion sur toute question qui les concerne;
- la liberté d'expression;
- la liberté de pensée, de conscience et de religion;
- la liberté d'association;
- le droit d'accès à l'information;
- le droit de participer à la vie culturelle de la communauté.

Les droits associés à la participation des enfants et des jeunes ne sont pas toujours évidents, car ils ne sont reconnus que depuis 1989, année de la signature de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, et qu'ils ne figurent donc dans aucun texte antérieur. Il ne faut jamais oublier que les droits des enfants (ainsi que les responsabilités associées) doivent toujours être considérés à l'aune de **l'évolution des capacités de l'enfant**.



ECD/EDH Volume VI : Enseigner la démocratie, chapitre 7

7.8. Comment participer en démocratie ?

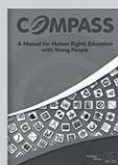
Activité de discussion et d'analyse des différentes formes possibles de participation politique.



Repères Juniors, chapitre IV

30. Quelle est ta position ?

Débat où les jeunes prennent position en se déplaçant dans la pièce, puis expliquent et défendent leurs opinions. Bien que l'activité puisse être adaptée à d'autres sujets, les phrases proposées concernent le droit de participation des enfants et des jeunes.



Repères

Sur l'échelle

Jeu de rôles et débat où les participants analysent l'importance de la participation des jeunes et discutent des moyens d'augmenter leur propre participation dans la communauté locale.

Le conte des deux cités

Jeu sur plateau dans lequel les joueurs choisissent le type de ville dans laquelle ils souhaitent vivre, ainsi que les aménagements dont ils veulent bénéficier. Le jeu permet d'aborder des questions telles que la solidarité sociale, les implications de la fiscalité et la valeur de la démocratie locale.

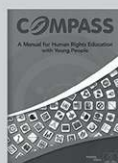
4. L'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, c'est quoi ?

L'ÉDUCATION: UN DROIT ET UN OUTIL



L'éducation est un droit, mais aussi un outil qui rend possible l'exercice des autres droits.

- **Idée de débat :**
 - L'« éducation » figure-t-elle dans la liste des besoins que vous avez établie (au **chapitre 2**) ?
 - Si ce n'est pas le cas, avez-vous noté un concept qui se rapporte à l'éducation (apprendre, découvrir de nouvelles choses, lire, être informé, etc.) ?
 - A votre avis, pourquoi est-ce que l'éducation est un droit de l'homme ?
 - Pour vous, quels sont les bénéfices de l'éducation ?
 - Avant de lire les idées évoquées par l'image qui montre les différentes parties du corps impliquées dans l'éducation, auriez-vous imaginé que l'éducation puisse produire les effets mentionnés ?



Repères, chapitre 2

L'éducation pour tous ?

Dans cette activité, les participants approfondissent le thème du respect du droit à l'éducation. Ils doivent former des paires de cartes, le but étant de porter un regard critique sur l'accessibilité à une éducation de qualité au niveau mondial.

ECD/EDH

A partir de ce chapitre, l'acronyme ECD/EDH sera souvent utilisé. Si vous avez l'impression qu'il semble étrange à l'auditoire, vous pouvez y consacrer quelques minutes pour que les jeunes se familiarisent avec l'acronyme.

- *Demandez-leur à quels autres mots l'acronyme ECD/EDH pourrait faire référence.*

L'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme poursuivent des objectifs communs, car les droits de l'homme et la démocratie sont très étroitement liés. La différence entre les deux est si subtile qu'elle n'est pas essentielle pour les jeunes à ce stade. C'est pourquoi dans la «Charte pour tous», elles sont considérées comme un seul et même concept.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ECD/EDH

Le texte présente l'idée que l'ECD/EDH traite de choses importantes pour l'apprenant.

- *Idee de débat:*
 - *Qu'est-ce qui est important pour vous?*
 - *Est-ce que nous en parlons ici?*
 - *A votre avis, comment ces choses importantes pourraient-elles être intégrées ici?*

L'ECD/EDH a une **approche globale**, dans la mesure où elle prend en considération les trois dimensions du processus d'apprentissage, représentées de façon métaphorique dans l'image : les compétences représentées par les mains, les attitudes par le cœur, et le savoir par la tête. De ce fait, être compétent dans le domaine des droits de l'homme et de la citoyenneté démocratique va bien au-delà de la simple connaissance de la théorie qui se cache derrière ces mots. Notez que, dans les trois manuels proposés, les activités ont été conçues de manière à s'adresser à l'apprenant dans sa globalité.

- *Pour analyser ces concepts avec votre groupe, essayez de faire comprendre aux jeunes qu'ils travaillent déjà dans les trois dimensions de l'ECD/EDH, ce dont ils n'ont pas toujours conscience.*
 - *Demandez-leur d'identifier les choses suivantes, en pensant à leur vie:*

DROITS DE L'HOMME (DH)	CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE (CD)	COMPÉTENCES
Ce que vous savez à propos des DH	Ce que vous savez à propos de la CD	SAVOIR
Une manière dont vous appliquez les DH	Une manière dont vous appliquez la CD	SAVOIR-FAIRE
Une situation où vous avez le sentiment que les DH sont respectés	Une situation où vous avez le sentiment que la CD est respectée	ATTITUDES

- Notez qu'une des phrases de l'affiche pouvant être associée à ce chapitre fait référence au savoir [«dans nos activités, nous apprenons les droits de l'homme et la démocratie»].
 - *Cette phrase s'applique-t-elle à votre vie?*
 - *Pensez-vous que vous apprenez aussi POUR (savoir-faire) et PAR (attitudes) les droits de l'homme et la démocratie?*



MÉTHODOLOGIE DE L'ECD/EDH

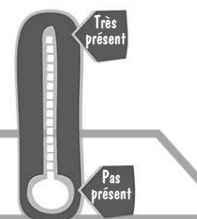
- **Repères Juniors**
L'éducation des enfants aux droits de l'homme (pages 25-28)
L'apprentissage expérientiel (pages 37-39)
- **ECD/EDH Volume I: Eduquer à la démocratie**, module 3
L'apprentissage fondé sur les tâches (pages 48-49, 126 et 134)

5. Quels sont les principes des droits de l'homme et de la démocratie ?

RESPECT DES PRINCIPES



Ces principes sont-ils respectés au sein de votre groupe ?



Divisé en cinq thèmes, ce chapitre aborde les principes fondamentaux ou valeurs fondamentales de l'ECD/EDH. Les baromètres sont là pour permettre aux jeunes d'évaluer, de leur point de vue, si chacun de ces principes est respecté dans le groupe.

- *Après que chacun a réfléchi de son côté, discutez avec les participants de leurs opinions et voyez s'il y a des avis divergents entre les jeunes.*
- *En cas d'avis divergents ou si l'opinion générale est que les valeurs sont totalement absentes :*
 - *Pourquoi pensez-vous que c'est le cas ?*
 - *Pensez-vous à des exemples précis ?*
 - *Peut-on faire quelque chose pour éviter, en tant que groupe, d'être tout en bas du baromètre ?*
- *Dans les cas très positifs, si la majorité du groupe a le sentiment que ces valeurs sont « très présentes » :*
 - *Connaissez-vous d'autres lieux familiers où ce n'est pas le cas ?*

Si vous souhaitez approfondir chaque principe, vous pouvez envisager plusieurs activités.

VALORISER LA DIVERSITÉ



ECD/EDH Volume VI: Enseigner la démocratie, chapitre 1

1.4. *Le bouquet de fleurs*

Activité artistique où les participants sont amenés à comprendre que chacun d'entre eux est unique et différent, mais qu'il contribue aussi à la force du groupe.



Dans votre pays, quelle image les médias donnent-ils des personnes différentes de la majorité ? Quelle image de ces personnes pensez-vous que les médias devraient donner ?



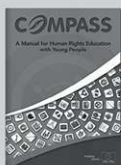
Repères Juniors, chapitre IV

32. *Qui est derrière moi ?*

Jeu de devinettes pour comprendre le lien entre stéréotypes, préjugés et discrimination, et pour analyser le rôle joué par les médias dans le renforcement des stéréotypes et des préjugés.

Une « bibliothèque vivante » fonctionne comme une bibliothèque ordinaire où les lecteurs viennent emprunter un « livre » pour une certaine durée et le rendent après l'avoir lu. Il n'y a qu'une seule différence : dans la bibliothèque vivante, les livres sont des êtres humains ! Ils appartiennent à des groupes qui sont souvent victimes de discrimination. Les livres et les lecteurs se parlent. Ainsi, les lecteurs ont l'occasion de faire la connaissance de personnes réelles et de se débarrasser des préjugés qu'ils pouvaient avoir auparavant à l'égard de tel ou tel groupe.

- *L'exemple de la bibliothèque vivante et le témoignage d'un Rom permettent d'aller plus loin dans la discussion :*
 - *Si nous devions organiser une bibliothèque vivante dans votre ville, qui serait invité ? Quels sont les groupes proches de nous qui souffrent de discrimination ?*
 - *Quand vous pensez aux Roms, qu'est-ce qui vous vient à l'esprit ?*
 - *Avez-vous déjà rencontré une personne issue de ces groupes ou un Rom ?*
 - *Quelles questions aimeriez-vous leur poser pour mieux les connaître ?*



Compass, chapitre 2

Répondre au racisme

Jeu de rôles autour d'un incident grave, afin d'amener les participants à analyser les problèmes du racisme et des préjugés, notamment à l'encontre des Roms, et de voir comment traiter le racisme à l'école ou dans d'autres organisations éducatives.

INCLURE TOUT LE MONDE

Avez-vous déjà eu l'impression d'être tenu à l'écart d'un groupe? [...]

- *Pour lancer le sujet, vous pouvez discuter des exemples fournis par les personnages.*
 - *Avez-vous déjà connu ce genre de situation ou cela est-il arrivé à quelqu'un que vous connaissez ?*
 - *Qu'auriez-vous fait à leur place ?*
 - *Qu'est-ce que vos pairs auraient pu faire pour l'éviter ?*

Y a-t-il dans votre classe ou dans votre groupe des personnes qui pourraient se sentir exclues ? Pourquoi ?

- *Discutez de ce qu'on peut faire pour éviter que des membres du groupe se sentent exclus.*

Y a-t-il dans votre communauté des personnes qui sont considérées comme n'en faisant pas partie ?
Que faudrait-il changer dans votre communauté pour que tout le monde y ait sa place ?

- *Étudiez avec le groupe les raisons possibles de l'exclusion dans la communauté, ainsi que les solutions pour prévenir l'exclusion.*

Dans votre établissement scolaire ou votre organisation, les garçons et les filles sont-ils traités différemment ?

Si vous souhaitez poursuivre la discussion, et sachant que les exemples donnés dans cette section concernent la **discrimination fondée sur le genre** et la discrimination fondée sur **des facteurs socio-économiques**, vous pouvez vous servir des activités spécifiques à ce sujet.



Repères Juniors, chapitre IV

35. *Ce que j'aime et ce que je fais*

Débat pour identifier les effets des conséquences qu'entraînent les préjugés liés à l'appartenance à l'un ou l'autre genre.

7. *Les garçons ne pleurent pas!*

Exercice d'affirmation visant à discuter des stéréotypes liés au genre et de l'égalité des genres.



ECD/EDH Volume VI: Enseigner la démocratie, chapitre 4

4.6. *Nous sommes tous égaux, mais certains le sont plus que les autres.*

Dessins et exercice de réflexion pour identifier et analyser les raisons de la discrimination, en particulier du point de vue des facteurs socio-économiques.

DONNER LES MÊMES CHANCES À TOUS

Dans notre organisation de jeunesse locale, au Royaume-Uni, il y a un garçon qui s'appelle William [...]

- A partir du cas de William, vous pouvez approfondir la discussion:
 - *Connaissez-vous des jeunes qui rencontrent les mêmes difficultés que William? Ont-ils autant envie que lui de faire partie du groupe?*
 - *En tant que groupe, que ferions-nous si une personne ayant des difficultés d'apprentissage nous rejoignait?*

Les exemples portant sur l'inclusion des personnes qui ont **des capacités différentes ou des besoins spéciaux**, vous pouvez utiliser certaines activités pour approfondir le sujet; elles vous aideront à préparer les jeunes à l'activité sur l'exploration de leur quartier mentionnée ci-dessous.



Repères Juniors, chapitre IV

5. *Un bandeau sur les yeux*

Simulation pour comprendre les droits et les besoins spécifiques des jeunes handicapés.

28. *L'orateur silencieux*

Jeux de rôles pour comprendre les difficultés des malentendants et la nécessité de la discrimination positive.



Repères, chapitre II

Il faut voir les capacités!

Activité pratique visant à encourager l'empathie vis-à-vis des personnes handicapées. Parmi les questions abordées: les obstacles rencontrés par les handicapés pour s'intégrer dans la société et la perception des droits des handicapés comme des droits de l'homme.



□ Explorez votre quartier. Sur un plan, marquez vos endroits favoris [...]

- *Demandez au groupe de chercher sur la carte les obstacles présents dans leur communauté*
- *Assurez-vous que les conclusions peuvent être transmises à qui de droit:*
 - *une association qui travaille avec des personnes ayant des besoins spéciaux et qui peut faire pression pour que les choses changent;*
 - *directement au service municipal chargé de traiter les demandes des citoyens.*

DIVERSITÉ, CLICHÉS ET PRÉJUGÉS

En plus des exemples très spécifiques donnés plus haut, il est essentiel de pouvoir aussi parler de la différence et de la diversité en général. Les clichés et les préjugés peuvent aussi être abordés à ce stade.

- *Réflexion sur toutes les raisons possibles et imaginables de considérer qu'une personne est différente. Essayez de présenter d'autres raisons que celles avancées dans les points précédents.*

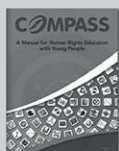


ECD/EDH Volume VI: Enseigner la démocratie, chapitre 4
4.5. *Qui n'a pas de préjugés?*

Susciter une remise en question des stéréotypes et des préjugés sur autrui.

ECD/EDH Volume VI: Enseigner la démocratie, chapitre 5
5.2. *L'exception*

Jeu pour présenter le thème de la discrimination.



Repères Juniors (chapitre IV. 39) et **Repères** (chapitre 2)

Un pas en avant!

Simulation pour promouvoir l'empathie envers les personnes différentes et faire prendre conscience de l'inégalité des chances au sein de la société.

RESPECTER LA DIGNITÉ HUMAINE

Pour travailler sur l'idée que nous sommes tous égaux:



ECD/EDH Volume VI: Enseigner la démocratie
3.2. *Les ficelles*

Donner un aperçu global des origines communes et de l'histoire commune de l'humanité.

Dans votre établissement scolaire ou votre groupe, est-ce que tout le monde se sent en sécurité ?



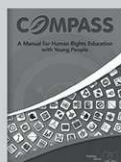
Lorsqu'ils doivent répondre à cette question, les jeunes ne sont pas forcément sincères, surtout si, dans le groupe, certains – ou des personnes qui leur sont proches – sont victimes de brimades indirectes. Dans ce cas, certaines activités expérientielles peuvent être mieux adaptées qu'une simple discussion pour traiter ce sujet.



Repères Juniors, chapitre IV

8. Scènes de brimade

Débat pour mieux comprendre les différentes formes de brimades et analyser les réactions possibles.



Repères, chapitre 2

Avons-nous le choix ?

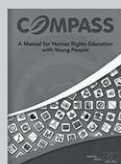
Ce jeu de jeu de rôles traite de la violence entre les personnes, et des brimades.

VIVRE EN PAIX

Comment réglez-vous les conflits qui surviennent entre les membres de votre groupe ou de votre classe ?



- *Discutez avec le groupe des réponses qui ont été données quant à la manière de régler les conflits :*
 - *La manière dont vous réglez habituellement les conflits respecte-t-elle le principe « vivre ensemble dans la paix » ?*
 - *Est-il possible de régler les conflits autrement ?*
 - *Connaissez-vous une école/un groupe où les conflits sont réglés comme dans l'exemple ?*
 - *Faudrait-il un système similaire dans votre groupe ? Comment pourrait-il être organisé ?*



Repères, chapitre 2

La centrale électrique

Activité de réflexion au sujet des manifestations courantes de la violence au quotidien, recherche de solutions créatives pour les éviter et de solutions aux problèmes existants.



Repères Juniors, chapitre IV

21. Violence : trouver des solutions en images

Activité théâtrale pour développer des moyens non violents de résoudre les conflits.

Ces deux activités peuvent être un moyen de faire le lien entre le problème de la violence, abordé dans la section « Respect de la dignité humaine », et la résolution des conflits comme dans le principe « Vivre ensemble dans la paix », traité dans cette section. Par ailleurs, la deuxième activité fait appel au théâtre, comme illustré par l'exemple dans la « Charte pour tous » sur les brimades.



Repères Juniors, chapitre IV

30. La bataille pour l'orange

Cette activité a pour objectif de susciter un débat sur le besoin de communication dans les situations de conflit et de réfléchir à des stratégies de résolution des conflits.

11. Macaron le glouton

Jeu de négociation en groupe pour aborder la question de l'égalité des droits et le processus de négociation et de paix.



ECD/EDH Volume VI: Enseigner la démocratie, chapitre 8

8.2. Résoudre un conflit par étapes

Exercice basé sur les tâches pour apprendre une technique de résolution des conflits en six étapes.

8.6. Résolution de conflit par la sanction ou par une approche positive

Tâches qui permettent aux élèves d'apprendre à développer leur potentiel créatif pour résoudre les conflits et qui les encouragent à participer à des processus de prise de décision. L'exercice peut facilement être mis en relation avec l'exemple des pairs qui agissent comme des médiateurs.

6. Education à la citoyenneté démocratique et éducation aux droits de l'homme: qui est impliqué?

ÉDUCATION POUR TOUS



Tout le monde est concerné par l'ECD/EDH, tout au long de la vie.

- Certaines questions peuvent aider les jeunes à réfléchir à leur propre perception et conscience du processus d'apprentissage:
 - Quels sont vos projets quand vous aurez terminé l'école ?
 - Prévoyez-vous d'arrêter d'apprendre ? (note: et non pas d'« étudier »)
 - Est-ce que vous apprenez uniquement à l'école actuellement ?
 - Est-ce que les adultes qui vous entourent savent tout ? Est-ce qu'ils continuent d'apprendre ?

SOURCES D'ÉDUCATION



- Où les gens peuvent-ils apprendre ? Complétez la liste: à l'école, à la bibliothèque, à la maison...



Repères Juniors, chapitre IV

37. Un corps intelligent

Exercice de dessin pour prendre conscience des lieux et des techniques d'apprentissage, et discuter du droit à l'éducation.

- Avant de lire ce chapitre, suivez les étapes décrites ci-après pour amener les jeunes à réfléchir à différentes sources d'éducation (les étapes s'appuient sur l'activité susmentionnée, empruntée à Repères Juniors).

Étape 1 : Demandez aux jeunes de réfléchir à ce qu'ils savent déjà et à ce qu'ils peuvent perfectionner, dont leurs compétences physiques et mentales (savoir, savoir-faire, attitudes). Si la liste est très longue, demandez-leur de choisir les 10 éléments qui comptent le plus à leurs yeux. Demandez-leur de vérifier si, parmi les choses qu'ils ont notées, certaines concernent les principes de la démocratie et des droits de l'homme. Dans le cas contraire, incitez-les à penser à au moins une chose qu'ils aimeraient ajouter à la liste.

Étape 2 : Pensez à toutes les choses qu'ils ont notées et à la manière dont ils les ont apprises. Demandez-leur d'écrire à côté de chaque élément le lieu, la personne, l'institution ou la situation qui les a aidés à apprendre.

Étape 3 : Posez les questions suivantes au groupe :

- Avez-vous trouvé facilement ce que vous êtes capable de faire ?
- Est-ce que vous avez eu plus de mal avec ce qui concerne les principes de la démocratie et des droits de l'homme ?
- Vous souvenez-vous toujours où vous les avez apprises ?
- Avez-vous appris tout ce dont vous vous souvenez de la même personne ou au même endroit ?

- Revenez à la liste des institutions et des personnes qui peuvent être des sources d'apprentissage, puis, le cas échéant, complétez-la avec les nouvelles idées apparues à la lecture du présent chapitre.



- Sont susceptibles de figurer dans la liste : les écoles (enseignement préscolaire, primaire et secondaire), les universités, les ONG, les organisations de jeunesse, les bibliothèques, les voisins, les médias, les parents et les éducateurs, les amis, etc.

Il est intéressant de voir la diversité des endroits où se pratique l'éducation, et donc où l'ECD/EDH devrait avoir sa place. Selon la charte, il convient de garder toutes ces institutions à l'esprit car elles sont parties prenantes de tout processus d'ECD/EDH et devraient être mobilisées. Par ailleurs, plus les jeunes savent comment se fait l'apprentissage, plus ils sont à même de tirer profit des différentes possibilités d'apprentissage de manière efficace.

ÉDUCATION PAR LES PAIRS

Avez-vous déjà eu l'idée de jouer le rôle d'éducateur pour votre groupe ou vos camarades de classe ? En quoi cela pourrait-il contribuer à améliorer votre propre vie et la vie d'autres personnes ? Dans les chapitres précédents, avez-vous trouvé des exemples où ce sont les jeunes qui pratiquent l'ECD/EDH avec leurs amis ?



- Référez-vous aux exemples du **chapitre 3**:
 - Pièce de théâtre jouée par des élèves au Portugal.
 - En Espagne, élèves qui jouent le rôle de médiateur dans les conflits.
- Réfléchissez aux possibilités d'éducation par les pairs:
 - Le groupe est-il important pour votre apprentissage?
 - Pourriez-vous en assumer la responsabilité?
 - A quels autres moyens de promouvoir l'ECD/EDH avec vos amis pensez-vous?



ÉDUCATION PAR LES PAIRS et ACTION

Repères Juniors

Dans toutes les activités, vous trouverez une section « Idées d'action ». Certaines prévoient des idées d'éducation par les pairs.

7. Les écoles et les organisations respectent-elles les droits de l'homme et la démocratie ?

PRINCIPES



Diriez-vous que vous êtes au contact des valeurs et des principes de l'ECD/EDH dans votre environnement (dans votre école, votre organisation, votre club sportif, etc.) ?

- Partagez les réponses avec le groupe. Faites le lien avec l'activité précédente et les baromètres du **chapitre 5**.
 - Quels sont les obstacles et comment les surmonter ? (Si la réponse est JAMAIS ou RAREMENT)



Pouvez-vous citer des actions spécifiques que mène ou devrait mener votre établissement scolaire ou votre organisation de jeunesse pour promouvoir les principes des droits de l'homme et de la démocratie ?

Bien que la première question de réflexion donne une idée globale du respect des principes des droits de l'homme et de la démocratie dans votre groupe, il est intéressant d'examiner sur quelles actions s'appuient nos impressions.

- Approfondissez l'exemple proposé:
 - Quelles sont les conditions d'adhésion à notre association ou d'inscription dans notre école ?
 - Ces conditions respectent-elles les principes des droits de l'homme et de la démocratie ?

METTRE EN PRATIQUE LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS DE L'HOMME



Est-il tenu compte de votre opinion sur les activités menées dans votre établissement scolaire/organisation de jeunesse ?
 Comment les décisions sont-elles prises dans votre groupe ou votre classe ?
 Pourrait-on améliorer les choses ? Comment ?

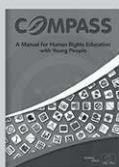
- Ces questions renvoient directement aux principes démocratiques au sein du groupe. Faites-y référence pour aborder les questions proposées au **chapitre 3**.
 - La manière dont les décisions sont prises respecte-t-elle les règles instaurées dans le groupe ?

IMPLICATION DE TOUT LE MONDE ET PARTICIPATION ACTIVE DE L'APPRENANT



Qui devrait avoir son mot à dire sur ce que vous apprenez ?

Bien que cette section soit étroitement liée à la précédente sur les parties prenantes de l'ECD/EDH, il est important, ici, de se focaliser sur le fait que, dans chaque institution concernée par l'ECD/EDH, tous les acteurs devraient être mobilisés : éducateurs et autres membres du personnel, apprenants et décideurs.



Repères, chapitre 2

Que chaque voix soit entendue

Exercice de discussion en petits groupes et en plénière sur ce qu'est l'éducation et comment elle répond aux besoins des individus, et sur la participation aux processus de prise de décisions.

- Déterminez si votre groupe a conscience de l'importance d'une pédagogie orientée vers l'apprenant :
 - Pensez-vous que vous avez votre mot à dire sur votre apprentissage ? Pourquoi ?
 - Comment garantir que votre avis est pris en considération ?



- Vérifiez s'il y a un conseil d'élèves dans votre établissement ou une structure analogue dans votre organisation.

- Débat sur le concept de conseil d'élèves :
 - Examinez les aspects positifs et négatifs d'un organe démocratiquement élu (conseil d'élèves ou organe similaire dans l'organisation de jeunesse) pour prendre des décisions relatives à votre éducation au niveau local.
 - Selon vous, quelle serait la structure idéale d'un conseil ?
 - Comment devrait-il être organisé pour que vous ayez votre mot à dire ?

RESPONSABILITÉS



Si nous sommes d'accord que notre avis soit présenté en classe [...]

Le dernier exemple aborde l'idée que la participation implique des responsabilités, qui peuvent être mises en relation avec les questions de réflexion proposées aux **chapitres 2 et 3** de la « Charte pour tous ».

- Allez plus loin en posant des questions comme :
 - Qui a des responsabilités dans le groupe ? Et au niveau de l'école/de l'organisation ?
 - En quoi consistent ces responsabilités ?



GOVERNANCE DÉMOCRATIQUE dans LES INSTITUTIONS ÉDUCATIVES

ECD/EDH Volume I: Eduquer à la démocratie, module 1

1. Politique, démocratie et gouvernance de l'école

Gouvernance démocratique à l'école: www.coe.int/edc

B. Que peut-on faire pour encourager l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme?

Pour conclure, la «Charte pour tous» s'intéresse aux idées visant à améliorer l'ECD/EDH. Le groupe aura néanmoins trouvé des idées d'action au fil du document, surtout si vous avez approfondi certains sujets ensemble.

COOPÉRATION

Cette charte est la preuve tangible que la coopération peut fonctionner. [...]

- Pour faire comprendre l'importance de la coopération internationale aux jeunes, essayez de leur faire trouver des exemples proches d'eux.
 - Connaissez-vous des exemples d'expériences internationales ou d'échanges internationaux entre des élèves (jumelage scolaire, échanges linguistiques, échanges musicaux, etc.)?
 - Qu'en est-il des possibilités de coopération ou d'échange en dehors de l'école?
 - Pourquoi pensez-vous qu'il est important de connaître des gens d'autres pays et leur façon de vivre?
 - Pourquoi pensez-vous qu'il est important de connaître la situation des droits des personnes dans votre pays? Et ceux des personnes dans d'autres pays?

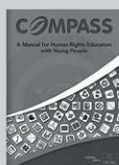
La dernière question peut facilement être mise en relation avec l'idée précédente de la responsabilité entre nos droits et ceux d'autrui – très importante à l'heure de la mondialisation.



ECD/EDH Volume VI: Enseigner la démocratie, chapitre 4

4.8. Le Lotoplanète: citoyens du monde!

Jeu pour montrer que tout être humain a sa place sur terre.



Repères, chapitre 2

Attention, nous veillons!

Activités pour connaître le coût social, économique et environnemental d'un tee-shirt en coton au niveau mondial.

Les nombreuses possibilités d'échanges internationaux proposées aux jeunes en dehors de l'école peuvent servir de point de départ, que ce soit dans le cadre de l'éducation formelle ou non formelle.



EXPÉRIENCES INTERNATIONALES POUR LES JEUNES

- Programme « Jeunesse en action » ec.europa.eu/youth
- Cookbook (exemples de la campagne « Tous différents, tous égaux » ; en anglais seulement) : www.coe.int/t/dg4/youth/fej/ADAE%20cookbook.pdf
- Fonds européen pour la jeunesse : www.yf.coe.int/fej/

Si vous êtes dans une organisation de jeunesse, vous pouvez utiliser cet espace pour faire découvrir à votre groupe des structures supérieures qu'ils ne connaissent pas forcément (organisations faitières, fédérations internationales, etc.).

- Les questions suivantes peuvent vous aider à introduire le sujet :
 - Votre organisation de jeunesse travaille-t-elle uniquement dans ce quartier ? Dans ce pays ?
 - Fait-elle partie d'une organisation plus importante représentée à un niveau supérieur ?

FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES RESPONSABLES DE JEUNESSE



- Demandez à vos éducateurs comment ils se sont formés à l'ECD/EDH. Demandez-leur à quand remontent leurs dernières formations sur ce sujet.

- Expliquez-leur le fonctionnement de la formation des éducateurs dans votre organisation ou dans le système scolaire.
 - Pourquoi pensez-vous qu'il est important que les éducateurs continuent d'apprendre ?
- Rappelez-leur les idées de l'éducation par les pairs – qui implique qu'ils continuent de se perfectionner et d'apprendre s'ils veulent travailler avec d'autres pairs.

ÉVALUATION



Avez-vous généralement la possibilité d'exprimer votre opinion après une activité ou un cours auquel vous avez participé ?
Comment votre opinion peut-elle être prise en compte ?



ÉVALUATION POUR CLORE LES ACTIVITÉS

Repères Juniors, chapitre III
Opportunités d'évaluation et de réflexion

Repères
Activités d'évaluation

ECD/EDH Volume I : Eduquer à la démocratie
Module 5 – Evaluation des élèves, des enseignants et des écoles

RECHERCHE

L'union serbe des élèves du secondaire a réalisé une étude [...]

- Après avoir lu l'exemple, réfléchissez aux points suivants :
 - Que peut-on faire pour mieux connaître le système éducatif d'un pays ?
 - Avez-vous déjà rempli un questionnaire, comme dans l'exemple serbe, sur ce que vous pensez du fonctionnement du système éducatif dans votre pays ?

Vous remarquerez que cet exemple de recherche en Serbie peut être relié à l'exemple sur les conseils d'élèves. A la suite de l'adoption de cette loi, la Serbie rejoint les pays européens où les conseils d'élèves peuvent voter au conseil d'établissement.

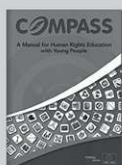
La recherche n'est pas toujours liée à des questionnaires. Au **chapitre 5**, sur le principe de « l'égalité des chances pour tous », un exercice consiste à dessiner un plan de la localité pour mieux connaître la situation des personnes qui ont des besoins spéciaux. Vous pouvez utiliser cette technique pour d'autres recherches.



Repères Juniors, chapitre V

23. Les droits de l'homme sur une carte

Dessiner un plan pour permettre aux enfants d'établir un lien entre les droits de l'homme et les lieux qu'ils fréquentent dans leur vie quotidienne, et les encourager à évaluer comment sont mis en pratique les droits de l'homme dans leur communauté locale.



Repères

« Change de lunettes »

Jeu d'extérieur. Les jeunes partent à la découverte de leur localité avec les yeux de quelqu'un d'autre.



ECD/EDH Volume I : Eduquer à la démocratie, partie 3, module 2

Boîte à outils pour les élèves

Conseils de base pour apprendre aux jeunes comment conduire des entretiens et des enquêtes, ainsi que des recherches sur internet.

PARTAGER LES EXPÉRIENCES

Parmi tous les exemples positifs cités dans ce document, lequel vous a le plus intéressé ? Pourquoi ?



- Réfléchissez avec votre groupe :
 - A quoi cela sert-il de connaître d'autres expériences positives d'ECD/EDH dans votre pays ou dans d'autres pays ?
 - Avant de lire la charte, aviez-vous déjà lu ou entendu parler de l'ECD/EDH, que ce soit dans votre pays ou ailleurs ?



- Si votre établissement scolaire ou votre organisation publie un bulletin ou possède un site web, profitez de ces espaces pour rendre compte des expériences de votre classe ou de votre groupe en matière d'ECD/EDH.

- Réfléchissez à d'autres actions que le groupe pourrait engager pour partager ses expériences. Voici quelques idées :
 - Ecrire un article sur le sujet dans un journal, le bulletin ou le blog de l'école/de l'organisation de jeunesse ;
 - Recommander des sites intéressants sur ce sujet sur le site de l'école/ de l'organisation de jeunesse ;
 - Créer des affiches et monter des expositions ;
 - Monter un spectacle.



Repères Juniors, chapitre IV

4. Faire la publicité des droits de l'homme

Une activité pour commencer à développer un esprit critique à l'égard des médias et imaginer des façons de promouvoir les droits de l'homme.



ECD/EDH Volume I: Eduquer à la démocratie, partie 3, module 2

Boîte à outils pour les élèves

Idées et conseils pour faire certaines tâches, dont la plupart peuvent servir à des fins de diffusion de l'information.

INFORMER TOUT LE MONDE



Quels autres moyens, d'après vous, pourraient être utilisés pour donner des informations sur la charte ?

- Compléter la liste précédente sur les moyens d'informer les autres des expériences d'ECD/EDH.
 - Comment avez-vous entendu parler de la charte ?
 - La « Charte pour tous » est-elle différente de l'exemple « Pleins feux sur les droits » ?
- Inciter les jeunes à se demander comment le partage d'expériences aide à mieux se connaître mutuellement.

► Conclure votre travail sur la charte

Maintenant que vous en savez un peu plus sur l'ECD/EDH, avez-vous des idées à ce sujet dont vous aimeriez discuter avec vos amis ?

- *Encouragez les jeunes à écrire dans leur propre « Charte pour tous » (dernier encadré avec un haut-parleur) une phrase qu'ils aimeraient partager, quelque chose qu'ils ont appris ou dont ils souhaitent se souvenir.*

Comme écrit plus haut, l'évaluation est très utile non seulement dans l'ECD/EDH, mais aussi dans toutes les activités que nous faisons avec notre groupe. Au moment de clore le travail sur la charte, il est important aussi de procéder à une évaluation.

- *Les jeunes se lancent une balle; celui qui la réceptionne lit la phrase qu'il a écrite pour évaluer si l'activité a été intéressante et pourquoi.*
- *Encouragez-les à poursuivre cette évaluation et à partager cette idée avec d'autres jeunes et l'équipe qui a préparé le document.*

Nous serions heureux que vous nous parliez de ces idées et que vous nous fassiez partager vos opinions et vos expériences. Envoyez-les à : edchre@coe.int

3 Annexes

► Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme

Adoptée dans le cadre de la Recommandation CM/Rec(2010)7
du Comité des Ministres

Introduction

L'éducation joue un rôle essentiel dans la promotion des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe que sont la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit, ainsi que dans la prévention des violations des droits de l'homme. Par ailleurs, l'éducation est de plus en plus considérée comme un moyen de combattre la montée de la violence, du racisme, de l'extrémisme, de la xénophobie, de la discrimination et de l'intolérance. Cette prise de conscience croissante se traduit par l'adoption de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme (ECD/EDH) par les 47 Etats membres de l'Organisation, dans le cadre de la Recommandation CM/Rec(2010)7. Elaborée à la suite de consultations étendues sur plusieurs années, la Charte n'est pas de nature contraignante. Elle servira de référence importante à tous ceux qui s'occupent d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme. Son application devrait inciter les Etats membres à prendre des mesures dans ce domaine et, ce faisant, à diffuser de bonnes pratiques et à améliorer la qualité de l'enseignement en Europe et au-delà.

Chapitre I – Dispositions générales

1. Champ d'application

La présente Charte concerne l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme telles que définies au paragraphe 2. Elle ne traite pas explicitement de domaines apparentés tels que l'éducation interculturelle, l'éducation à l'égalité, l'éducation au développement durable et l'éducation à la paix, sauf dans la mesure où ces domaines se chevauchent et interagissent avec l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme.

2. Définitions

Aux fins de la présente Charte :

a. « L'éducation à la citoyenneté démocratique » couvre l'éducation, la formation, la sensibilisation, l'information, les pratiques et les activités qui visent, en apportant aux apprenants des connaissances, des compétences et une compréhension, et en développant leurs attitudes et leurs comportements, à leur donner les moyens d'exercer et de défendre leurs droits et leurs responsabilités démocratiques dans la société, d'apprécier la diversité et de jouer un rôle actif dans la vie démocratique, afin de promouvoir et de protéger la démocratie et la primauté du droit.

b. « L'éducation aux droits de l'homme » concerne l'éducation, la formation, la sensibilisation, l'information, les pratiques et les activités qui visent, en apportant aux apprenants des connaissances, des compétences et une compréhension, et en développant leurs attitudes et leurs comportements, à leur donner les moyens de participer à la construction et à la défense d'une culture universelle des droits de l'homme dans la société, afin de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

c. « L'éducation formelle » concerne le système structuré d'éducation et de formation qui commence à l'école préélémentaire et primaire et se poursuit dans l'enseignement secondaire et universitaire. Elle est en principe dispensée dans des établissements d'enseignement général ou professionnel et sanctionnée par des diplômes.

d. « L'éducation non formelle » couvre tout programme éducatif planifié destiné à améliorer un ensemble d'aptitudes et de compétences en dehors d'un cadre d'enseignement formel.

e. « L'éducation informelle » qualifie le processus selon lequel chaque individu acquiert, tout au long de la vie, des attitudes, des valeurs, des compétences et des connaissances grâce aux influences et aux ressources éducatives de son environnement et à son expérience quotidienne (famille, pairs, voisins, rencontres, bibliothèque, médias, travail, loisirs, etc.).

3. Liens entre l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme

L'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme sont étroitement liées et se confortent mutuellement. Elles diffèrent davantage par le sujet et la portée que par les objectifs et les pratiques. L'éducation à la citoyenneté démocratique met essentiellement l'accent sur les droits et les responsabilités démocratiques et sur la participation active, en relation avec les aspects civiques, politiques, sociaux, économiques, juridiques et culturels de la société, alors que l'éducation aux droits de l'homme s'intéresse à l'éventail plus large des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans tous les domaines de la vie.

4. Structures constitutionnelles et priorités des Etats membres

Les objectifs, principes et politiques indiqués ci-après seront mis en œuvre :

a. dans le respect des structures constitutionnelles de chaque Etat membre, et en employant des moyens appropriés à ces structures ;

b. en tenant compte des priorités et des besoins de chaque Etat membre.

Chapitre II – Objectifs et principes

5. Objectifs et principes

Les objectifs et principes suivants devraient guider les Etats membres dans l'élaboration de leurs politiques, législations et pratiques.

a. Chaque personne vivant sur leur territoire devrait avoir accès à une éducation à la citoyenneté démocratique et à une éducation aux droits de l'homme.

b. L'apprentissage en matière d'éducation à la citoyenneté démocratique et d'éducation aux droits de l'homme est un processus qui dure toute la vie. L'efficacité de cet apprentissage passe par la mobilisation de très nombreux acteurs, parmi lesquels les responsables de l'élaboration des politiques, les professionnels de l'éducation, les apprenants, les parents, les établissements pédagogiques, les autorités éducatives, les fonctionnaires, les organisations non gouvernementales, les organisations de jeunesse, les médias et le public.

c. Tous les moyens d'éducation et de formation, qu'ils soient formels, non formels ou informels, ont un rôle à jouer dans ce processus d'apprentissage et sont utiles pour la promotion de ses principes et la réalisation de ses objectifs.

d. Les organisations non gouvernementales et les organisations de jeunesse peuvent contribuer très utilement à l'éducation à la citoyenneté démocratique et à l'éducation aux droits de l'homme, notamment

dans le cadre de l'éducation non formelle et informelle, et il convient par conséquent de leur donner la possibilité de remplir ce rôle et de leur apporter un soutien à cet égard.

e. Les pratiques et les activités d'enseignement et d'apprentissage devraient respecter et promouvoir les valeurs et les principes concernant la démocratie et les droits de l'homme ; en particulier, la gouvernance des établissements d'enseignement, y compris les écoles, devrait refléter et promouvoir les valeurs des droits de l'homme et encourager la responsabilisation et la participation active des apprenants, des personnels de l'éducation et des autres parties prenantes, y compris les parents.

f. Un élément essentiel de toute éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme est la promotion de la cohésion sociale et du dialogue interculturel et la conscience de la valeur de la diversité et de l'égalité, y compris l'égalité entre les sexes ; pour cela il est essentiel d'acquérir les connaissances, les aptitudes personnelles et sociales et la compréhension permettant de réduire les conflits, de mieux apprécier et comprendre les différences entre les confessions et les groupes ethniques, d'instaurer un respect mutuel pour la dignité humaine et les valeurs partagées, d'encourager le dialogue et de promouvoir la non-violence pour la résolution des problèmes et des conflits.

g. L'un des objectifs fondamentaux de toute éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme n'est pas seulement d'apporter aux apprenants des connaissances, des compétences et une compréhension, mais aussi de renforcer leur capacité d'action au sein de la société pour défendre et promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et la primauté du droit.

h. La formation et le perfectionnement permanents des professionnels de l'éducation, des responsables de jeunesse et des formateurs en ce qui concerne les principes et les pratiques de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de l'éducation aux droits de l'homme sont essentiels pour la mise en œuvre pérenne d'une éducation efficace dans ce domaine. Ils devraient donc être correctement planifiés et des ressources suffisantes leur être consacrées.

i. Afin de tirer le meilleur parti de la contribution de chacun, il convient d'encourager les partenariats et la collaboration entre toute la diversité des acteurs concernés par l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme aux niveaux local, régional et de l'Etat, et notamment entre les responsables de l'élaboration des politiques, les professionnels de l'éducation, les apprenants, les parents, les établissements pédagogiques, les organisations non gouvernementales, les organisations de jeunesse, les médias et le grand public.

j. Etant donné la nature internationale des valeurs et des obligations en matière de droits de l'homme et les principes communs qui fondent la démocratie et l'Etat de droit, il est important que les Etats membres poursuivent et encouragent une coopération internationale et régionale pour les activités couvertes par la présente Charte ainsi que pour le recensement et l'échange de bonnes pratiques.

Chapitre III – Politiques

6. Education formelle générale et professionnelle

Les Etats membres devraient inclure l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme dans les programmes de l'éducation formelle aux niveaux préélémentaire, primaire et secondaire, et dans l'enseignement et la formation généraux et professionnels. Les Etats membres devraient également continuer à soutenir, réviser et actualiser l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme dans ces programmes afin de garantir leur pertinence et de favoriser la pérennité de cette matière.

7. Enseignement supérieur

Les Etats membres devraient promouvoir, tout en respectant le principe de la liberté universitaire, l'inclusion de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de l'éducation aux droits de l'homme dans les établissements d'enseignement supérieur, en particulier pour les futurs professionnels de l'éducation.

8. Gouvernance démocratique

Les Etats membres devraient promouvoir la gouvernance démocratique dans tous les établissements pédagogiques, à la fois comme une méthode à part entière de gouvernance souhaitable et bénéfique et comme un moyen pratique d'apprendre et d'expérimenter la démocratie et le respect des droits de l'homme. Ils devraient encourager et faciliter, par des moyens appropriés, une participation active à la gouvernance des établissements pédagogiques des apprenants, des personnels de l'éducation et des parties prenantes, y compris les parents.

9. Formation

Les Etats membres devraient offrir aux enseignants, aux autres personnels de l'éducation, aux responsables de jeunesse et aux formateurs, la formation initiale et continue, et le perfectionnement nécessaires en matière d'éducation à la citoyenneté démocratique et d'éducation aux droits de l'homme, ce qui garantirait leur connaissance et leur compréhension approfondies des objectifs et des principes de ce domaine et des méthodes appropriées d'enseignement et d'apprentissage, ainsi que d'autres compétences essentielles pour leurs activités éducatives.

10. Rôle des organisations non gouvernementales, des organisations de jeunesse et d'autres parties prenantes

Les Etats membres devraient encourager le rôle des organisations non gouvernementales et des organisations de jeunesse concernant l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, notamment dans le cadre de l'éducation non formelle. Ils devraient reconnaître ces organisations et leurs activités comme un élément de valeur du système d'enseignement, leur offrir partout où cela est possible le soutien dont elles ont besoin et utiliser pleinement l'expertise qu'elles peuvent apporter à toutes les formes d'éducation. Les Etats membres devraient également promouvoir et faire connaître l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme auprès d'autres parties prenantes, notamment les médias et le grand public, afin de tirer le plus grand profit possible de la contribution qu'ils peuvent apporter dans ce domaine.

11. Critères d'évaluation

Les Etats membres devraient mettre au point des critères permettant d'évaluer l'efficacité des programmes d'éducation à la citoyenneté démocratique et d'éducation aux droits de l'homme. Les informations en retour des apprenants devraient faire partie intégrante de toute évaluation de ce type.

12. Recherches

Les Etats membres devraient lancer et encourager des recherches sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme pour faire le point de la situation dans ce domaine et pour offrir aux parties prenantes, y compris les responsables de l'élaboration des politiques, les établissements d'enseignement, les chefs d'établissement, les enseignants, les apprenants, les organisations non gouvernementales et les organisations de jeunesse, des données comparatives destinées à les aider à mesurer et accroître leur efficacité et à améliorer leurs pratiques. Ces recherches peuvent notamment porter sur les programmes, les pratiques innovantes, les méthodes d'enseignement et la mise au point de systèmes d'évaluation, y compris les critères d'évaluation et les indicateurs. Les Etats membres devraient, s'il y a lieu, partager les résultats de leurs recherches avec d'autres Etats membres et parties prenantes.

13. Aptitudes à promouvoir la cohésion sociale, apprécier la diversité et gérer les différences et les conflits

Dans tous les domaines de l'éducation, les Etats membres devraient promouvoir des approches pédagogiques et des méthodes d'enseignement visant à apprendre à vivre ensemble dans une société démocratique et multiculturelle, et à permettre aux apprenants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir la cohésion sociale, estimer la diversité et l'égalité, apprécier les différences – notamment entre les divers groupes confessionnels et ethniques – et régler

les désaccords et les conflits de manière non violente dans le respect des droits de chacun, aussi bien que pour combattre toutes les formes de discrimination et de violence, en particulier l'intimidation et le harcèlement.

Chapitre IV – Evaluation et coopération

14. Evaluation et révision

Les Etats membres devraient évaluer régulièrement les stratégies et politiques qu'ils ont entreprises conformément à la présente Charte et les adapter en fonction des besoins. Ils peuvent le faire en coopération avec d'autres Etats membres, par exemple à l'échelon régional. Tout Etat membre peut également demander l'aide du Conseil de l'Europe.

15. Coopération concernant les activités de suivi

Les Etats membres devraient, le cas échéant, coopérer entre eux et par l'intermédiaire du Conseil de l'Europe à la mise en œuvre des objectifs et des principes de la présente Charte :

- a. en poursuivant des activités d'intérêt commun, correspondant aux priorités identifiées;
- b. en encourageant les activités multilatérales et transfrontalières, y compris le réseau existant des coordonnateurs de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de l'éducation aux droits de l'homme;
- c. en échangeant, développant et codifiant les bonnes pratiques et en assurant leur diffusion;
- d. en informant tous les parties prenantes, y compris le public, des buts et de la mise en œuvre de la Charte;
- e. en soutenant les réseaux européens d'organisations non gouvernementales, d'organisations de jeunesse et de professionnels de l'éducation, et en favorisant leur coopération.

16. Coopération internationale

Les Etats membres devraient partager les résultats de leurs activités en matière d'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme dans le cadre du Conseil de l'Europe avec d'autres organisations internationales.

► Feuille d'exercices «Démocratie et droits de l'homme: à nous de les faire vivre! - Où en sommes-nous?»

La démocratie et les droits de l'homme
► A NOUS DE LES FAIRE VIVRE
Dans notre action...

Nos droits sont respectés et nous respectons les droits d'autrui

Nous nous mettons d'accord sur des règles de travail en commun

Nous participons aux affaires de la collectivité

Nous apprenons des choses qui sont importantes pour nous

DEMOCRATIE
DEMOCRATIE
DEMOCRATIE

Nous nous informons sur les droits de l'homme et la démocratie

Nous réglons nos conflits sans violence et chacun se sent en sécurité

LES DROITS DE L'HOMME POUR TOUS

Nous apprenons à intervenir si les droits de l'homme ne sont pas respectés

Nous faisons en sorte que tout le monde puisse participer

Nous coopérons avec nos familles, nos écoles, les organisations de jeunesse et les médias

Nous aimons parler de nos actions en faveur des droits de l'homme et de la citoyenneté démocratique

Droits / **Responsabilités**

Nous avons des droits et des responsabilités

Nous avons notre mot à dire sur ce que nous faisons et comment nous le faisons

► MOBILISONS-NOUS! ◀

Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme

www.coe.int/edchre

COUNCIL OF EUROPE / **CONSEIL DE L'EUROPE**

© Conseil de l'Europe - Illustration Pomponet

► Carte des pays membres du Conseil de l'Europe

(en page suivante)





























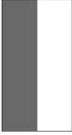






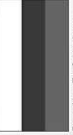












Council of Europe Conseil de l'Europe

47 Member States États membres



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

WWW.COE.INT

- | | | | | | | | | | | | |
|---|---|--|---|---|--|---|---|--|---|--|--|
| 
Albania - Albanie
Tirana | 
Andorra - Andorre
Andorre la Vella
Andorre la Piella
Andorre la Massana | 
Armenia - Arménie
Yerevan - Erevan | 
Austria - Autriche
Vienne - Vienne | 
Azerbaijan - Azerbaïdjan
Baku - Bakou | 
Belgium - Belgique
Bruxelles - Bruxelles | 
Bosnia and Herzegovina
Bosnie-Herzégovine
Sarajevo | 
Bulgaria - Bulgarie
Sofia | 
Croatia - Croatie
Zagreb | 
Cyprus - Chypre
Nicosia - Nicosie | 
Czech Republic -
République Tchéque
Prague | 
Denmark - Danemark
Copenhagen - Copenhague |
| 
Estonia - Estonie
Tallinn | 
Finland - Finlande
Helsinki | 
France
Paris | 
Georgia - Géorgie
Tbilisi - Tbilissi | 
Germany - Allemagne
Berlin | 
Greece - Grèce
Athens - Athènes | 
Hungary - Hongrie
Budapest | 
Iceland - Islande
Reykjavik | 
Ireland - Irlande
Dublin | 
Italy - Italie
Rome | 
Latvia - Lettonie
Riga | 
Liechtenstein
Vaduz |
| 
Lithuania - Lituanie
Vilnius | 
Luxembourg
Luxembourg | 
Malta - Malte
Valletta - La Vallette | 
Republic of Moldova -
Republiche de Moldova
Chisinau | 
Monaco
Monaco | 
Montenegro -
Monténégro
Podgorica | 
Netherlands - Pays-Bas
Amsterdam | 
Norway - Norvège
Oslo | 
Poland - Pologne
Warsaw - Varsovie | 
Portugal
Lisbon - Lisbonne | 
Romania - Roumanie
Bucharest - Bucarest | 
Russian Federation -
Fédération de Russie
Moscow - Moscou |
| 
San Marino - Saint-Marin
San Marino - San Marino | 
Serbia - Serbie
Belgrade | 
Slovakia - Slovaquie
Bratislava | 
Slovenia - Slovénie
Ljubljana | 
Spain - Espagne
Madrid | 
Sweden - Suède
Stockholm | 
Switzerland -
Suisse
Bern - Berne | 
The former Yugoslav
Republic of
Macedonia -
L'Ex-république
yougoslave de
Macédoine
Skopje | 
Turkey - Turquie
Ankara | 
Ukraine
Kyiv - Kiev | 
United Kingdom -
Royaume-Uni
London - Londres | 
Azores (Port.) |

Remerciements

La présente publication a été élaborée en coopération entre la Direction de la citoyenneté démocratique et de la participation (Service de l'éducation et Service de la jeunesse) et le programme du Conseil de l'Europe « Construire une Europe pour et avec les enfants ». Le projet a été conduit avec le soutien et les contributions de nombreux partenaires, notamment des formateurs d'enseignants, des ONG de jeunesse, des enfants et des adolescents. Nous remercions tout particulièrement le Bureau d'organisation des syndicats d'élèves européens (OBESSU) et le Mouvement international des Faucons-Internationale socialiste de l'éducation.

Créé en 1949, le Conseil de l'Europe rassemble des pays qui partagent les valeurs des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit. La Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme a été élaborée pour promouvoir ces valeurs dans et par l'éducation. La version présentée dans cette brochure – La Charte pour tous – s'adresse à tous, et spécialement aux jeunes qui souhaitent savoir de quoi traite ce texte juridique international et comment il peut être utilisé pour agir en faveur de la démocratie et des droits de l'homme en classe, dans les organisations de jeunesse et dans toute la société. Les Principes directeurs à l'attention des éducateurs visent à conseiller et à soutenir les enseignants et les formateurs sur la manière de travailler sur la « Charte pour tous » avec les enfants et les adolescents.

Le Conseil de l'Europe compte 47 Etats membres et couvre la quasi-totalité du continent européen. Il élabore des principes démocratiques et juridiques communs reposant sur la Convention européenne des droits de l'homme et sur d'autres textes de référence dans le domaine de la protection des personnes. Depuis sa création au lendemain de la seconde guerre mondiale, en 1949, le Conseil de l'Europe est le symbole historique de la réconciliation.

Conseil de l'Europe

Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme

» www.coe.int/edchre «

Mail: edchre@coe.int



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE